VOL. XLIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 23 JUIN 1915 — No. 34

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOU.. ..S MERCREDIS
..
ANT.. ..UVIN
IM.. ..
Toutes communica.. ..ncernant le journal ou l'imprime.. ..ont être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

Monseigneur l'Administrateur

Aussitôt que Mgr l'Archevêque fût mort, Mgr Béli..eau devint, de par disposition ecclésiastique, administra..ur du diocèse de Saint-Boniface.

Depuis les huit jours que dure cette administration, ..us ont pu constater quel tact indéfectible et quelle âme ..dente Mgr l'évêque de Domitianopolis a su apporter à ..s fonctions. Nous étions habitués du reste à lui voir ce ..ns de l'opportun et cette sûreté de main; l'Eglise voit ..air dans le choix de ses dignitaires.

Sa Grandeur Mgr Béliveau est appelée à des fonctions .. grave et haute responsabilité, la gouverne d'un diocèse. .. l'heure est difficile. Les ouailles apportent donc avec ..e mesure d'affection plus grande encore, leurs voeux, ..urs hommages et l'expression de leurs sentiments très ..mpathiques à Mgr l'Administrateur.

..unerailles de Sa Grandeur Monseigneur l'Archeveque

Les restes de Mgr Langevin re..ent maintenant dans la crypte .. la cathédrale de Saint-Boniface. ..sons du noble disparu cette pa..e d'un grand écrivain parlant ..n autre grand pontife décédé : *..n souvenir reste vivant et rayon..nt sur la tombe où son corps ..end la résurrection.*

L'ARRIVEE

Le convoi qui portait les restes .. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque .. arrivé en gare du Pacifique, à ..innipeg, à 11.45 du matin, sa..di.

Sa Grandeur Mgr Béliveau, Mgr ..thieu, Mgr Budka, Mgr Cher..r, et le clergé attendaient sur le ..ai. Mgr Dugas, qui avait été au..vant du corps jusqu'à Foft Wil..m, apparut le premier à la porte .. pullman, Sa Grandeur Mgr ..uchési, archevêque de Montréal, .. Grandeur Mgr Charlebois, vi..re apostolique du Keewatin, M. ..bbé Beaudin représentant M. ..bbé Hermas Langevin, d'Ho..elaga, et frère de Mgr Langevin, ..enu à Montréal par la maladie; .. l'abbé Henri Bernard, M. l'ab.. Guérin, M. l'abbé Myrand, etc., ..cendirent aussitôt. Evêques et ..tres se saluèrent brièvement et ..ompagnèrent immédiatement .. cercueil jusqu'au catafalque. Le ..cueil était porté par le R. P. ..hill, provincial des RR. PP. ..lats; le R. P. Gagnieur, S.J., ..teur du collège de Saint-Boni..e; le R. P. Lietart, supérieur .. RR. PP. Rédemptoristes de ..andon; M. l'abbé Deslandes, su..rieur du Petit Séminaire; M. ..bbé Jutras, curé de Letellier ; .. l'abbé Lee, curé de la paroisse .. Saint-Edouard de Winnipeg ; .. l'abbé Kowalski, curé de la pa..sse du St-Esprit; M. l'abbé Hil..d, curé de la paroisse de St..seph.

..e catafalque, traîné par quatre ..vaux, était entouré d'une garde ..onneur de Chevaliers de Co..nb. Le défilé avait à sa tête ..x drapeaux : le drapeau anglais ..le drapeau Carillon Sacré-Cœur; ..s venaient les enfants des éco.. de Saint-Boniface et de Winni..g, les sociétés, avec leurs offi..rs portant leurs insignes, le con..l municipal de Saint-Boniface, .. foule des fidèles.

Le cortège composé de plusieurs ..lliers de personnes, traversa ..si la rue Main; les corps de mu..ue: *Cité de Saint-Boniface, La ..rendrye*, 90è *Bataillon*, jetaient .. cette foule des marches funè..s graves et impressionnantes. .. chaque côté de la rue, la popu..ion de Winnipeg formait une ..ie dense et silencieuse.

Un grand nombre de maisons .. commerce de Winnipeg, telles .. gare du Pacifique Canadien, la ..nque de Montréal, la banque du ..mmerce, la banque d'Hoche..ga, la banque Royale, et autres, ..saient flotter leur drapeau .. berne. Le conseil municipal de ..innipeg a été d'une grande cour..sie et d'une respectueuse sympa..ie en cette circonstance: la cir..lation ordinaire a été interrom..e sur le parcours du cortège; des ..rrages ont été pratiqués à diffé..nts endroits, comme par exem..e au coin de l'avenue du Portage et de la rue Main; le public de la grande ville a été d'une tenue si digne et si grave que nous en avons senti une vive reconnaissance.

* * *

Les autorités municipales de Saint-Boniface ont accompli les devoirs qui leur incombaient dans la circonstance avec un tact qui les honore et dont nous les louons sans réserve. Par leurs soins le pont Provencher avait été garni de larges banderolles noires piquées de couleurs violettes de distance en distance. La façade de l'Hôtel-de-Ville avait été décorée. Sur tout le parcours du cortège, on avait endeuillé les maisons: à l'hôtel de Québec, aux magasins Collin, Gareau, Lamontagne & Maher, à la banque d'Hochelaga, à la Maison Blanche, au *Manitoba*, au Collège, au Séminaire, etc. Ce fut au son des fanfares funèbres et à la voix des cloches de toute la ville, celle de la cathédrale dominant, que le catafalque pénétra jusque sur la rue Taché, après avoir suivi l'avenue Provencher, la rue Aulneau et la rue Cathédrale. Sur la route et aux abords du vaste temple se pressait toute une multitude. M. l'abbé J. H. Prud'homme aidé de M. Philippe Coutu avait dirigé tout ce vaste défilé.

Le cercueil fut porté de la rue Taché à la porte centrale de la cathédrale par Son Honneur le maire Lachance et les échevins de la ville. Sa Grandeur Mgr Béliveau et N.S. Bruchési, Mathieu, Charlebois et Budka, qui avaient précédé la lente procession, reçurent la dépouille. Mgr Dugas, en chape, récita les prières de la liturgie, auxquelles le chœur de la cathédrale répondit. A ce moment-là l'église s'était remplie. Le cercueil fut ensuite porté dans la sacristie où les restes mortels de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface ont été vénérés jusqu'à lundi après-midi, alors qu'il y eut translation dans le chœur de la cathédrale. Pendant ces trois jours le personnel de l'archevêché, le clergé, les communautés religieuses, les sociétés diverses des villes de Winnipeg et de Saint-Boniface, et le peuple des fidèles vinrent prier dans la chapelle ardente. Les communautés, le personnel des écoles et certaines sociétés se constituèrent en garde d'honneur.

La décoration funèbre de la cathédrale était élaborée. Au centre du maître-autel on avait, par les soins de Mgr l'évêque auxiliaire de Saint-Boniface, placé l'écusson de l'illustre défunt. L'autel lui-même et le baldaquin étaient couverts de tentures noires que faisait ressortir une illumination spéciale; la voûte et la nef de l'immense vaisseau étaient revêtus d'un deuil imposant et de bon goût. Et nous profitons de cette occasion pour noter ici le tact respectueux, discret, et complet à la fois qui a ordonné toutes choses. Sa Grandeur Mgr Béliveau, qui a tout dirigé et tout surveillé dans cette ordonnance, a fait preuve, une fois de plus, de ce sens de la mesure et de ce tact qui ne l'abandonnent jamais. Nous sentons le besoin de remercier ici notre évêque-curé de la manière si honorable pour la paroisse de Saint-Boniface avec laquelle il a dirigé toute cette imposante funéraille.

DIMANCHE

La grand'messe a été solennelle; d'une solennité qui allait au cœur de l'assistance. L'orgue et la maîtrise avaient choisi une musique plus grave et plus atténuée; l'office divin s'est déroulé au milieu d'une émotion contenue, très visible cependant. Sa Grandeur Mgr Béliveau a fait les annonces du prône d'une voix où l'on devinait une vive douleur; puis Elle commença un sermon qui s'inspirait de cette pensée: les douleurs de la terre sont grandes, mais plus grandes encore seront les joies éternelles du Ciel. Le prédicateur développait cette parole de saint Paul avec onction et la rapportait aux circonstances pénibles dans lesquelles nous nous trouvions. Tout-à-coup sa voix, mal assurée depuis quelques minutes, se brisa et ce pasteur toujours si fort et si maître de lui, pleura. Le compagnon de labeur de Mgr Langevin, et son fils de prédilection, fatigué de travail et d'émotions accumulées, succombait sous le poids du fardeau. Larmes filiales, vous avez pleinement remplacé des paroles, et vous avez résumé l'état d'âme de tout un peuple !

Aux vêpres, à 7.30 Sa Grandeur Mgr Bruchési a fait au peuple de Saint-Boniface le récit des derniers moments de Mgr Langevin.

Son allocution, vivement attendue, arracha des larmes de bien des yeux. L'illustre archevêque de Montréal, qui a été compagnon de classe de notre pasteur décédé, s'étendit d'abord avec attendrissement et abandon sur les premières années d'enfance, de collège, de séminaire, puis d'âge mur; il apprécia brièvement mais puissamment la carrière de l'évêque de Saint-Boniface et nous raconta ensuite par le détail les derniers instants: arrivée de Mgr à Montréal; voyage à Québec pour les noces d'or sacerdotales de Son Eminence le cardinal Bégin; pèlerinage au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, où le prélat dit sa dernière messe, pendant laquelle sa figure prit les premières apparences de l'érésipèle ; le retour précipité à l'Hôtel-Dieu de Montréal; l'inquiétude des médecins; le dévouement des Religieuses; la nouvelle d'une aggravation d'état chez le malade transmise à Mgr de Montréal au Monument National; les illusions que se faisait Mgr Langevin sur le caractère du mal; la tâche pénible qui incomba à Mgr de Montréal d'annoncer au patient sa fin prochaine; l'Extrême-Onction; le sacrifice vaillamment accepté; l'agonie; la mort; les funérailles à Montréal. Tout cela fut raconté avec une émotion profonde par l'orateur. Merci à l'éloquent Mgr Bruchési ! Son discours, du reste, sera publié car c'est une page d'histoire.

LUNDI

Lundi matin à dix heures il y avait messe de *Requiem* à la Cathédrale, chantée devant les enfants des maisons d'éducation catholiques de Saint-Boniface, de Winnipeg et de St-Vital. Mgr Charlebois officiait, assisté de M. l'abbé Prud'homme, comme diacre et de M. l'abbé Bertrand, comme sous-diacre.

Les élèves formaient un total d'environ 3,000.

Le ténor Hélie chanta le *Miserere;* la maîtrise était très puissante. Après l'office, les enfants ont défilé devant le cercueil, à la sacristie.

MARDI—Funérailles

Jamais on n'a vu un service funèbre aussi imposant à Saint-Boniface.

Etaient présents: Mgr Béliveau, administrateur du diocèse de St-Boniface, NN. Bruchési et Légal; Mgr Pascal, de Prince Albert; Mgr Mathieu, de Regina; Mgr Charlebois, du Keewatin; Mgr Budka ; Mgr McNally, de Calgary; le Rme R. Doerfler, abbé mitré de Munster; le Rme P. Pacôme, abbé mitré d'Oka; Mgr Dugas et Mgr Cherrier, protonotaires apostoliques; peut-être trois cents prêtres et religieux.

Nous en avions demandé une liste, qui malheureusement n'a pu être dressée. Ce qu'on peut dire c'est que tous les religieux et prêtres du diocèse, où à peu près, étaient présents; la province de Québec, l'Ontario et l'Ouest avaient aussi de nombreux représentants.

Au bas des marches du chœur: Son Honneur sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba; l'Hon. Juge Haggart, représentant sir Robert Borden, premier-ministre du Canada; l'Hon. Juge-en-chef Howell; sir Rodmond Roblin et sir Hugh John Macdonald, anciens et premiers ministres, l'Hon. Sénateur A. A. C. LaRivière, l'Hon. Juge J. E. P. Prendergast, l'Hon. Juge Prud'homme, l'Hon. Ed. Brown, représentant le gouvernement du Manitoba, sir Daniel McMillan, l'Hon. Wilfrid Gariépy, représentant le gouvernement de l'Alberta; M. Adrien Potvin, président de la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface et représentant l'Hon. R. Rogers, l'Hon. Joseph Bernier, M.P.P., Son Honneur le maire Lachance, de Saint-Boniface, Son Honneur le maire Waugh, de Winnipeg, M. l'échevin Marion, etc.

L'immense vaisseau était rempli depuis neuf heures du matin, c'est-à-dire une heure avant le commencement de la cérémonie. Pendant longtemps la foule battit, telle une vague, le bas des colonnes de la vaste nef.

Les allées se remplirent, puis les jubés. Il fallut un service parfait de la part des huissiers pour diriger une telle affluence. Des centaines de personnes ne purent pénétrer à l'intérieur.

La messe a été chantée par Sa Grandeur Mgr Bruchési, avec M. l'abbé J. H. Prud'homme comme assistant; M. l'abbé Foitras comme diacre et de M. l'abbé Brodeur comme sous-diacre.

Maître de cérémonies, M. l'abbé Jacques Bertrand.

La musique funèbre a été faite par un chœur nombreux composé des chantres de la cathédrale, assisté d'éléments des maîtrises des paroisses du Sacré-Cœur, de l'Immaculée Conception, de Ste-Marie. M. C. F. Cardinal dirigeait; M. P. Salé tenait l'orgue.

On a chanté la messe grégorienne harmonisée. Musique admirable et qui mérite tous les éloges. Le ténor Hélie a donné, à l'offertoire un *Pie Jesu* solennel; avant l'absoute, *Vous qui pleurez.* M. Hélie n'a jamais mieux chanté.

Oraisons Funèbres

L'heure est trop avancée pour nous permettre de donner un résumé bien long des oraisons funèbres qui ont été prononcées, la première, en français, par Sa Grandeur Mgr Mathieu, évêque de Regina, et la deuxième, en anglais, par Sa Grandeur Mgr McNally, évêque de Calgary.

Mgr Mathieu fit le panégyrique éloquent de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, il retraça son enfance dans la belle paroisse de Laprairie; ses études; son entrée chez les RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée, cette admirable congrégation, pionnière héroïque de l'évangélisation dans l'Ouest canadien et dont l'archevêque défunt se réclama toujours avec un légitime orgueil, qu'il aima toujours tendrement et dont il fut toujours aussi tendrement aimé; son passage au Séminaire, son enseignement à l'Université d'Ottawa, surtout son grand rôle comme Archevêque de Saint-Boniface. Quelles que soient les opinions qu'on puisse avoir sur la carrière de l'évêque défunt dans ses rapports avec les autorités civiles, personne ne saurait, dit Sa Grandeur, mettre en doute la bonne foi, entière et absolue de Mgr Langevin. Le recul du temps permettra seul d'apprécier à sa juste mesure cette noble carrière; mais déjà on peut prédire le verdict de l'histoire sur un point :

L'histoire dira que Mgr Langevin aima la vérité et ne voulut servir qu'elle.

L'éloquent évêque de Régina énuméra les œuvres diocésaines et paroissiales laissées par Mgr Langevin. Ces œuvres: cathédrale, séminaire, fondation ou établissement de communautés religieuses, création ou développement de paroisses, tout cela forment une somme d'ouvrage considérable et dont le temps seul permettra de mesurer toute la valeur et la portée.

Sa Grandeur Mgr McNally fit aussi une magnifique allocution. L'évêque de Calgary fit ressortir le caractère si noble du prélat défunt et fit remarquer combien sont consolants les enseignements de notre Religion puisque par cette Religion nous savons que la mort n'est qu'une séparation temporaire, et que par le chemin du tombeau les bons serviteurs du Christ parviennent au Paradis, leur récompense et leur suprême repos.

* * *

Après les oraisons funèbres eut lieu l'absoute chantée par les frères de Mgr Langevin dans l'épiscopat, puis le chant du *Libera* et l'inhumation dans la crypte de la cathédrale. Les nombreux prêtres, cierge en main, suivis des chefs de communautés religieuses, des membres de l'épiscopat et des officiants, traversèrent l'allée centrale de la nef; le cercueil passa au milieu de l'assistance et le clergé pénétra dans la crypte. Et là, à côté des cercueils de Mgr Provencher et Mgr Taché, ses prédécesseurs, on plaça la dépouille mortelle de Sa Grandeur Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. L'Eglise de Saint-Boniface avait donné à son chef défunt les honneurs et les prières qu'elle lui devait.

NOTES

Avant le service solennel de dix heures, mardi matin, Sa Grandeur Mgr Budka, avait célébré dans la cathédrale un service selon le rite ruthène.

* * *

La Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface observera le 24 juin en faisant chanter à la cathédrale, à 9 heures, un service solennel pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Mgr Langevin. Le public, et toutes nos sociétés, sont invités à cette messe. Le chœur de la cathédrale répètera le programme de musique funèbre donné aux funérailles hier matin.

* * *

Les restes de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface ont été honorés d'une manière touchante tout le long du trajet entre Montréal et Winnipeg. A Ste-Anne de Bellevue, à Ottawa surtout, au Fort William, les enfants des écoles catholiques se sont rendus à la gare pour prier pour notre archevêque. Dans la province de Québec, les cloches ont sonné partout sur le passage du train portant la dépouille mortelle.

MGR BRUCHESI

La ville et le diocèse de Saint-Boniface éprouvent le besoin de dire à Sa Grandeur Mgr Bruchési la reconnaissance dont leur cœur est plein. L'éminent archevêque de Montréal a eu toutes les délicatesses de l'amitié pour notre pasteur, et aussi pour nous.

Sa Grandeur a consolé Mgr Langevin dans ses dernières heures et l'a préparé à la mort ; il a reçu ses dernières paroles. La mort étant venue, il a fait faire d'imposantes funérailles à son ami dans la cathédrale de Montréal. Il est venu jusqu'ici avec la dépouille mortelle et a participé à toutes nos cérémonies funèbres. Sa Grandeur avait raison de dire que de nouveaux liens s'établissaient entre le diocèse de Montréal et le diocèse de Saint-Boniface.

A la population de Montréal, qui s'est si étroitement unie à son chef spirituel dans cette circonstance nous offrons aussi l'expression de notre vive gratitude.

MERCI

Il convient de signaler avec quelle haute courtoisie Son Honneur le maire Waugh et le Conseil-de-Ville de Winnipeg ont aidé à la solennité de la translation des restes de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Winnipeg s'est véritablement associé à l'événement douloureux qui nous frappe. La population de la grande ville a pris, au passage du défilé une attitude respectueuse et toute empreinte de sympathie. Partout flottaient des drapeaux en berne. Nous remercions nos voisins de Winnipeg de ces marques de respect pour notre archevêque mort, et d'amitié pour nous.

Le service solennel a Montréal

La *Patrie* du 17 juin :

Le service solennel chanté ce matin pour le repos de l'âme de feu Mgr Langevin, réunissait dans la cathédrale plusieurs membres du haut clergé, des dignitaires ecclésiastiques, des centaines de prêtres et une foule considérable de laïques représentant toutes les classes de la société.

L'intérieur de la cathédrale avait été orné de noir et de violet. Le cercueil reposait sur un haut catafalque à l'entrée du chœur. A 8.30 heures, les dignitaires ayant pris leur place, le service commença.

Sa Grandeur Mgr Bruchési officiait, assisté de Mgr Martin et de MM. les séminaristes Adrien Jubert et Léon Lorrain, ce dernier du diocèse de St-Boniface.

Son Eminence le cardinal Bégin était au trône, assisté de Mgr Emile Roy, vicaire général, Mgr Lepailleur, Mgr Dubuc.

Les archevêques et évêques occupaient des fauteuils dans le chœur. Etaient présents NN. SS. Gauthier, d'Ottawa; Bruneau, de Nicolet; Charlebois, du Keewatin; Emard, de Valleyfield; Chalifour, de Sherbrooke; Scolard, du Sault Sainte-Marie; Latulippe, du Témiscamingue; Stratt, de Kingston; Forbes, de Joliette; Bernard, de St-Hyacinthe; Grouard, d'Arthabaska-McKenzie; Dom Pacome, de la Trappe d'Oka; O'Brien, de Peterborough; Gauthier, de Montréal.

Dans les stalles du chœur on remarquait un grand nombre de prélats et de vicaires généraux : Mgr Dugas, de Joliette; Mgr Routhier, d'Ottawa; Mgr Dauth, Mgr Ouellet, représentant Mgr du Mont-Laurier. Ainsi que le R. P. Rutten, M. l'abbé Lecoq, supérieur de St-Sulpice, le R. P. Hage, dominicain, M. l'abbé L. T. Proulx, représentant le séminaire de St-Hyacinthe; l'abbé J. G. Bouillon, missionnaire colonisateur du Manitoba.

A la fin du service qui fut imposant par ses cérémonies et la présence de tant de dignitaires ecclésiastiques, ainsi que par le chant grave et solennel, Mgr Emard, de Valleyfield monta en chaire et prononça l'oraison funèbre.

L'oraison funèbre

L'orateur sacré prit pour texte : "Les âmes des justes sont dans la main de Dieu." Il parla d'abord du grand deuil qui frappe les parents et les amis nombreux du regretté Mgr Langevin. Grand deuil pour sa famille religieuse dont il était l'honneur et dont il restera l'une des gloires. Deuil pour le clergé et les fidèles du diocèse de Saint-Boniface pour qui il avait donné le meilleur de sa vie. Deuil pour la patrie canadienne qui aimait à voir en Mgr Langevin l'un de ses citoyens les plus illustres. Deuil pour toute l'église dont le défunt a toujours été le fidèle serviteur, le prêtre dévoué et le pontife ardent.

Mgr Emard demande au clergé et aux fidèles de s'incliner avec respect et vénération devant ce cercueil où reposent les restes mortels de l'âme d'un juste. Cette âme avait été façonnée dès sa plus tendre enfance. Elle était destinée à de grandes choses. Comme prêtre, Mgr Langevin exerça le ministère ici même à Montréal où il avait puisé son éducation. Et c'est une bonté de la Providence que ce triomphe, qui commence aujourd'hui pour lui, ait comme point de départ, la ville où il est entré dans la vie intellectuelle et sacerdotale.

Mgr Emard parle ensuite de la carrière épiscopale du regretté archevêque de Saint-Boniface. L'Eglise lui avait confié un immense troupeau, un champ très vaste. C'est grâce à son énergie, à son esprit de sacrifice et de dévouement, à un labeur incessant qu'il est parvenu à doter le diocèse de Saint-Boniface d'institutions religieuses, de collèges, de couvents, d'hospices, de magnifiques églises, et, pour couronner tout cela, d'une cathédrale magnifique.

Feu Mgr Langevin était toujours debout quand il s'agissait de bonnes causes. L'histoire dira avec quelle vigueur il a soutenu pour le bien des âmes à lui confiées, une lutte sans merci pour assurer aux parents des droits sacrés. Il avait confiance en Dieu et il lutta jusqu'au bout. Il s'est même usé à la tâche. Un mal s'est abattu sur lui et, souffrant, il travaillait quand même.

Mgr Emard évoque avec émotion les derniers moments de Mgr Langevin. Son frère en J.-C., son ami, son compagnon d'études, l'archevêque de Montréal se rend auprès de l'illustre malade et lui administre les derniers sacrements. C'est le frère qui aide son frère; c'est l'ami qui console l'ami. Mgr Emard demande les prières de tous pour le repos de l'âme de Mgr Langevin.

Le sermon terminé, l'on se mit en route pour la gare du Pacifique Canadien. Le corps a été déposé dans le train qui a quitté Montréal à 10.30 heures.

Le cortège

Les membres de l'Association St-Jean-Baptiste, avec bannière, précédaient le corbillard. On y remarquait MM. Victor Morin, président, le docteur Gauvreau, J. Bte. Lagacé, Jos. Hurtubise, Guy Vanier, Arthur Gagnon.

A la suite du corbillard venaient les parents : M. le curé Langevin, d'Hochelaga, accompagné de Mgr Emile Roy, M. Alb. Racicot, son oncle; ses neveux, le Rév Père Guerrin, Oblat, MM. le notaire R. Langevin, Rémi Langevin, L. Ph. Langevin, Jules Langevin, Henri Langevin, D. Laniel, S. D. Joubert; son beau-frère, M. l'avocat C. L. Guerrin; ses parents MM. le docteur A. J. Millier, A. Langevin et C. Dignard.

A la suite des parents suivait un long cortège composé de clergé, de hauts personnages laïques, et d'une foule d'amis du défunt. Nous avons remarqué: L'hon. Senateur Landry, président du Sénat; l'hon. M. Louis Coderre, Secrétaire d'Etat; les honorables MM. Pérodeau et Descaries, représentant le gouvernement provincial; les honorables juges Lafontaine, Lanctot, Archambault et Tellier; M. A. A. Mondou, député de Yamaska, M. J. M. Tellier, député de Joliette et le contrôleur E. N. Hébert, etc.

Les derniers moments

La *Patrie* donne les détails suivants sur les derniers moments de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface :

Le regretté prélat avait assisté il y a dix jours aux funérailles de son ami, le juge Siméon Beaudin, et la semaine dernière, accompagné de son compagnon de voyage, M. l'abbé Bernard, il était à Québec où il assistait aux fêtes en l'honneur de Son Eminence le cardinal Bégin. Jeudi soir, il se rendait à Ste-Anne de Beaupré et c'est le lendemain que, se sentant indisposé, il se mettait en route pour l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le distingué malade ne pensait pas que la fin était si proche, car, à l'abbé Bernard qui voulait télégraphier à Saint-Boniface, il répondait que c'était inutile d'alarmer ses amis de là-bas, que dans quelques jours il serait rétabli. Mais la maladie s'aggrava, et hier soir Sa Grandeur Mgr Bruchési était appelé à l'Hôtel-Dieu pour y administrer les derniers sacrements à son confrère mourant.

Le *Devoir*, lui aussi, décrit comme suit les dernières heures :

Hier soir, on avait dû appeler en hâte S. G. Mgr Bruchési au chevet de l'illustre malade. Malgré le danger auquel l'exposait le caractère contagieux de la maladie, Mgr de Montréal n'hésita pas à pénétrer auprès de son collègue et ami et à l'amener graduellement à se rendre compte de la gravité de son état. Ce fut une surprise pour Mgr Langevin qui était loin de se croire en danger. Mais c'était le pénible devoir de Mgr de Montréal de lui dire toute la vérité. Le malade la reçut avec un admirable courage : "Pendant tout le cours de mon récent séjour au Texas, dit-il, je me suis attaché à cultiver en moi la confiance en Dieu et la résignation à sa divine volonté. S'il m'appelle aujourd'hui à Lui, je me confierai à sa miséricorde et que son saint nom soit béni." Mgr Bruchési lui administra alors les derniers sacrements. Les deux archevêques eurent ensuite avant de se séparer un long et émouvant entretien, au cours duquel nous croyons savoir que le dévoué archevêque de Saint-Boniface exprima une dernière fois son inlassable affection pour ses ouailles de Saint-Boniface et son inquiète sollicitude sur le sort de la race et de la langue française au Manitoba.

Le récent changement de ministère à Winnipeg n'était pas sans causer certaines inquiétudes à l'archevêque défunt, et l'on peut dire que c'est cette dernière préoccupation qui a abrégé ses jours. Le "Grand Blessé" du Manitoba a fini par succomber à la tristesse dont son cœur épiscopal était rempli depuis si longtemps. L'horizon lui a paru, à un moment, plus sombre, et comme celui qui a dit :*Tristis es anima mea usque ad mortem,* il a rendu son âme de pasteur inquiet et attristé.

Presque immédiatement après le départ de Mgr l'archevêque de Montréal, le malade tomba dans le délire, et n'eut plus, au cours de la nuit, que de courts moments de lucidité. Vers quatre heures, ce matin, il dit au Rév. Père Charlebois, provincial des Oblats, et son ami de longue date : "Je suis bien content que Mgr Bruchési m'ait appris que je vais mourir; j'espère que le bon Dieu me jugera avec miséricorde et je me confie à sa bonté." Et comme on lui disait des paroles affectueuses, destinées à le consoler du sacrifice de sa vie, il eut un de ses gestes de caractéristique énergie, et dit nettement: "Non! ma détermination est bien prise, et j'ai confiance en Dieu !"

Ce furent à peu près ses dernières paroles et vers six heures il tomba dans un état de coma dont il ne devait plus sortir avant la fin. Il s'est éteint doucement à huit heures moins dix minutes, après avoir reçu une nouvelle absolution du Rév. Père Charlebois, O.M.I.

A son chevet se trouvaient à ce moment son frère, M. l'abbé Langevin, curé de la paroisse d'Hochelaga, M. l'abbé Thibault, chape-

(A suivre sur la 4ème Page)

A propos de changement de gouvernement

Les députés conservateurs de la législature du Manitoba ont adressé à la Commission Royale la requête suivante :

A Son Honneur Thomas G. Mathers, Juge-en-chef et aux Honorables D. A. Macdonald et sir Hugh John Macdonald, nommés Commissaires par mandat royal, pour scruter les négociations relatives à la construction des édifices du Parlement provincial de Winnipeg.

La requête des soussignés expose humblement :

1. Que vos pétitionnaires sont membres de la législature de la province du Manitoba et représentant les différents comtés mentionnés à la suite de leurs noms ;

2. Qu'ils tiennent de source certaine et croient véritablement que la résignation du dernier gouvernement de la province du Manitoba et la formation du gouvernement actuel sont le résultat d'une entente conclue entre les membres de l'ancien et du nouveau gouvernement, ou entre quelques-uns d'entre eux, qui, de concert avec d'autres personnes ont résolu, moyennant, entre autres choses, la dite résignation et une certaine somme d'argent, de faire cesser les investigations relatives aux édifices parlementaires, et qu'en général, les événements et les circonstances qui ont précédé et amené la dite résignation du susdit gouvernement et l'entrée en office du gouvernement actuel, ainsi que les événements qui se sont déroulés subséquemment, sont l'effet d'ententes et de considérations d'un caractère analogue qui constituent pour le public une affaire d'intérêt vital et qui ne peut être complètement mise au jour et exposée au public que par une enquête soignée des faits et gestes des personnes en question ;

3. Les faits désignés à votre attention, auraient, vos pétitionnaires en sont avisés, une grande portée et se rapportent aux affaires que votre Commission est actuellement en train d'éclaircir en vertu de la dite Commission Royale ;

4. Que, croyant à la véracité des choses ci-haut rapportées, vos pétitionnaires sont d'avis qu'il est essentiel, dans l'intérêt public, que les faits et la conduite des personnes en question soient scrutés par votre Commission Royale ;

5. Vos pétitionnaires prient humblement votre Commission de s'enquérir de ces choses au cours des procédures qu'elle poursuit à l'heure actuelle, afin que tous les faits soient mis au jour.

Listes des membres conservateurs de la législature :

F. Y. Newton	Roblin
D. H. McFaden	Emerson
John J. Garland	Lakeside
S. Thorvaldson	Gimli
John T. Haig	Assiniboia
Aimé Benard	Iberville
James Morrow	Manitou
Joseph Hamelin	Sainte Rose
William Buchanan	Dauphin
I. Riley	Rockwood
Jacques Parent	Morris
George R. Ray	Churchill-Nelson
D. McLean	Winnipeg North
J. P. Foley	Winnipeg North

M. C. P. Fullerton, C.R., qui a présenté cette requête à la Commission, lundi matin, a donné des détails : d'après lui, les contestations d'élections auraient été abandonnés moyennant paiement par certains membres du gouvernement Roblin, d'une somme de $50,000 à leurs adversaires.

De plus, les chefs du parti libéral devaient prendre le pouvoir, dicter à l'ancien premier ministre sa lettre de résignation et faire cesser l'enquête de la Commission Royale; M. Thomas Kelly devait être simplement poursuivi au civil.

Sur les $50,000 dont il a été question plus haut, il resterait due une balance de $25,000, qui devait être payée seulement sur dissolution de la Commission.

M. Fullerton prétend qu'il est capable de prouver ses affirmations extraordinaires en amenant dans la boîte aux témoins S. H. le lieutenant-gouverneur Sir Douglas Cameron; le juge-en-chef M. J. Howell; le premier-ministre Norris; l'hon. T. H. Johnson; l'hon. A. B. Hudson; l'hon. sir Rodmond Roblin; l'hon. J. H. Howden; l'hon. F. H. Phippen C.R.; L. B. Tilley; A. J. Andrews, C.R.; C. P. Wilson; H. J. Symington et J. B. Coyne.

Le *Telegram* commente le fait avec une violence considérable; il laisse entendre que si le gouvernement Norris, impliqué si formidablement dans cette histoire, refuse une enquête, et si la Commission Royale se récuse, alors, il faudra l'intervention d'un pouvoir supérieur. Cela veut dire tout bonnement que le gouvernement fédéral entrerait en scène.

Le *Telegram* est l'organe du parti conservateur et il doit parler avec connaissance de cause.

Décidément la situation devient intéressante pour bien des gens, qui ne s'y attendaient pas — au moins de cette manière !



ACTE DE L'ARPENTAGE DES TERRE DU DOMINION

En conformité avec les dispositions de la Section 58 de l'Acte de l'Arpentage des Terres du Dominion, avis public est donné par les présentes que le Ministre de l'Intérieur a reçu une pétition des propriétaires des terrains ou des tenanciers de terrain comme homestead dans le Township 24 Rang 6 Est du principal Méridien faisant remarquer que les poteaux indicateurs de l'arpentage original du dit Township ont disparu et demandant un nouvel arpentage.

Toute personne capable d'indiquer la position de l'un ou plus de ces poteaux indicateurs ou en possession de quelques renseignements pouvant permettre d'établir la position de ces poteaux est requise par les présentes d'en donner avis par lettre enregistrée au Ministre de l'Intérieur, avant ou pour le 30 juillet 1915.

E. DEVILLE,
Arpenteur général des Terres du Dominion.

Ottawa, 12 juin 1915. 34-37



BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

Avis public est par les présentes donné que le et après le 23 de juin 1915, les terres à culture suivantes seront mises à la disposition du public qui voudrait faire ses entrées comme Homestead.

Township 17, Range 14 East of P.M. excepté toutes les terres pour écoles et aussi les terres réservées pour le pouvoir d'eau.

L. A. RANKIN,
Agent des Terres du Dominion, Winnipeg.

33-34

MUNICIPALITY OF DE SALABERRY SCHOOL DISTRICT OF ST. PIERRE CENTRE No. 1309

Notice is hereby given that by-law No. 12 of the School District of St. Pierre Centre, No. 1309 which has been passed by the Trustees of the said School District, will be submitted to a vote of the ratepayers of the said School District entitled to vote thereon at the time and place hereinafter mentioned.

The object of the said by-law, is to authorized the Trustees of the said School District to borrow the sum of Two Thousand Dollars at the rate of seven per cent. per annum, payable in twenty yearly annual instalments, for the purpose of making improvements to the Boys School House. A vote of the electors entitled to vote thereon will be taken on Wednesday, the 7th day of July A.D. 1915, beginning at the hour of nine o'clock in the forenoon and closing at the hour of five o'clock in the afternoon of the same day in the Council's Room, at St. Pierre, Manitoba.

The Reeve will be at the office of the Secretary-Treasurer at St. Pierre, Manitoba, on the 5th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to appoint persons to attend at the polling place, and also at the final summing up of the votes by the Secretary Treasurer.

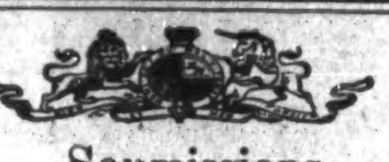
The Secretary Treasurer of the said Municipality shall be at his office, in St. Pierre, on Thursday, the 8th day of July A.D. 1915, at the hour of one o'clock in the afternoon to sum up the number of votes given for and against the said by-law.

Dated at St. Pierre, Manitoba, the 8th day of June A.D. 1915.

PAUL CHENARD,
Secretary-Treasurer.
Municipality of DeSalaberry.

32-35





Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, Cote Reserve, Kamsack, Sask., seront reçues jusqu'à midi le 22ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus aux bureaux des postes à Yorkton, Sask., Canora, Sask., Melville, Sask., Kamsack, Sask., aussi aux bureaux des sauvages, et à l'agent des sauvages, M. W. G. Blewett, à Kamsack, Sask., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas où la ou les personnes soumissionnant refuseraient de signer le contrat, ou négligeraient d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.

Ottawa, 12 juin 1915. 34-35

AVIS

Pour accommoder les Citoyens de St-Boniface et de Norwood

Des arrangements ont été faits pour leur permettre de payer leurs factures de lumière et acheter leurs billets de chars aux endroits suivants:—Chez

W. G. LANG, Pharmacien
115 AVENUE MARION, NORWOOD

Et au

BUREAU DU PERCEPTEUR
DE LA TAXE DE L'EAU, HOTEL-DE-VILLE

17 février 1915 Saint-Boniface

Winnipeg Electric Railway Co.



M. DIEUDONNÉ ROBERT

N'OUBLIEZ PAS QUE L'IMPRIMERIE DU MANITOBA EST OUTILLÉE POUR EXECUTER TOUTES SORTES D'OUVRAGES MUNICIPAUX, TELS QUE RAPPORTS D'AUDITEURS, LISTES MUNICIPALES, FORMULES, ETC., ET

NOUVELLES DU FRONT

LETTRE D'UN OFFICIER BELGE

Madame Dumont, de la rue Marion, à Norwood, vient de recevoir de son frère, M. Henri Déjardin, officier belge, actuellement au front, une lettre très intéressante, dont nous publions ci-dessous quelques-uns des passages les plus saillants que nos lecteurs liront certainement avec plaisir :

Chère sœur,

J'étais au combat de Liège, vous savez comme moi qu'il a été acharné, nous avons du plier, mais les boches savent ce qu'il leur a couté, environ 56,000 hommes. Je me trouvais à Liège au fort de Fléron et suis tombé le 6 août touché de quatre balles qui n'ont pas fait trop de dégats, quelques cicatrices et c'est tout, mais j'ai attrapé un éclat d'obus au pied et à la jambe j'ai eu le pied cassé et la jambe meurtrie et ai fait 5 mois d'hôpital, pour le moment je me porte bien, j'ai été pendant plus de 2 mois à l'hôpital St-Laurent, à Liège, avec les boches, je me suis enfui de la caserne de la Chartreuse où j'étais prisonnier et ai pu arriver à Bruxelles ou j'ai retrouvé ma famille... Quand j'ai pu mettre des chaussures je suis parti pour la Hollande afin de rejoindre mon régiment. La fatigue du voyage m'a obligé de prendre quelque repos dans un hôpital de Londres d'où je fus évacué sur l'hôpital de Calais, et ensuite sur Bailleul pour une cure de trois semaines. Vous voyez que j'ai déjà eu beaucoup de misère mais je ne perds pas courage, au contraire.. je suis proposé pour officier, je serai nommé sous peu et rejoindrai les camarades de mon régiment; il ne faut pas oublier que nous sommes encore au moins 150,000 Belges qui n'attendent que le moment de prouver aux boches que les petits Belges sont toujours là et que le pays et le Roi peuvent être fiers de leurs soldats.

Prenez patience, sous peu vous entendrez parler de nous... Je suis toujours animé des mêmes sentiments et je me battrai encore avec l'énergie du désespoir afin de reprendre aux boches notre malheureux pays, qui comme nous attend avec impatience d'être délivré de la botte prussienne...

De la part des alliés il y a une entente des plus parfaites, ce qui fait le principal de notre force et la certitude de la victoire finale...

Votre frère,
HENRI,
70è Cie Travailleurs Belges.
Bailleur, (France Nord).
A la hâte sur mon lit d peaille.

DECORES

Deux de nos concitoyens de St-Boniface viennent d'être décorés en France pour leur belle conduite et leur bravoure depuis le commencement de la guerre.

M. Robert Grymonpré au front depuis le 2 août et Gaston Loremy, ce dernier malheureusement blessé assez sérieusement aux deux jambes.

M. Robert Grymonpré est le fils de notre ami M. Jules Grymonpré, que nous félicitons très cordialement, lui et sa famille.

M. TELLIER

On annonce la retraite probable de l'honorable M. Louis Coderre, secrétaire d'Etat dans le gouvernement fédéral. M. Coderre serait fait juge et remplacerait, sur le banc, feu l'honorable M. Beaudin. Il aurait comme successeur à Ottawa, M. J. M. Tellier, député de Joliette à la législature de Québec et ancien chef de l'opposition provinciale.

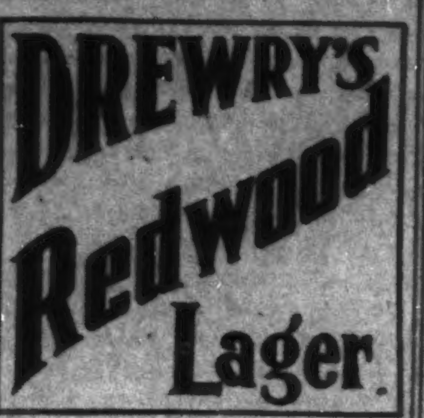
AVIS

AVIS est donné par les présentes que Aimée Rita Elliott, de la Cité de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, femme mariée, fera demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir son bill de divorce contre son mari, Dawson Whitla Elliott, de la dite Cité de Winnipeg, pour motifs d'adultère et abandon.

Daté dans la Cité de Winnipeg, province du Manitoba, ce 21ème jour d'Avril, A. D. 1915.

BONNAR, TRUEMAN,
HOLLANDS & ROBINSON,
Soliciteurs pour l'Applicante,
503-504, Winnipeg Electric Railway Chambers, Winnipeg, Manitoba.
28-42.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.





Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

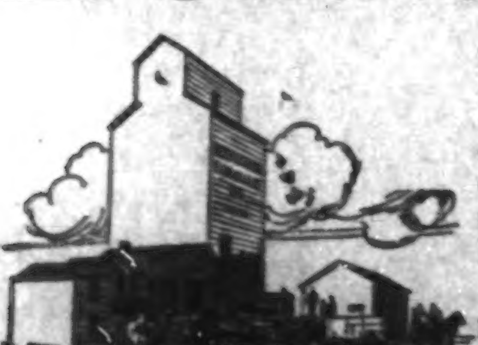
Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.



LA GUERRE

Paris, 16.—Nouveaux combats au nord d'Arras, au nord de Neuville, à l'est de Tracy-le-Mont. Des aéroplanes français bombardent la ville de Karlsruhe, capitale du Grand duché de Bade, située à 75 milles de la frontière française.

* * *

Londres, Berlin et Vienne prétendent à des succès en Galicie. L'Allemagne préparerait une vigoureuse offensive contre l'Italie.

* * *

Londres.—Les Alliés font des progrès certains dans la péninsule de Gallipoli.

* * *

La Roumanie se prépare à entrer dans le conflit; en Grèce, le parti favorable à la guerre triomphe dans les élections.

* * *

Paris, 17.—Au nord de Ypres les troupes anglaises occupent une ligne de tranchées allemandes ; les Français font des gains au nord d'Arras, notamment à l'est de Lorette, au sud-est et au sud de Souchy et dans le Labyrinthe. Les Français font 300 prisonniers et s'emparent de plusieurs mitrailleuses.

La ville de Reims est de nouveau bombardée; l'ennemi se sert de bombes incendiaires et une douzaine d'obus frappent la cathédrale.

Gains importants dans les Vosges.

Les zeppelins font une expédition sur le côté est d'Angleterre et font des dommages considérables.

* * *

Paris, 18.—Il y a intense activité sur tout le front de bataille France-Belgique, et les Alliés font de nombreux gains.

* * *

Londres nie toute vraisemblance aux rumeurs qui ont circulé hier aux Etats-Unis et qui affirmaient une paix prochaine.

* * *

Les Italiens gagnent toujours du terrain sur le long de la rivière Isonzo et dans le Trentin-est.

* * *

Les Allemands croient à l'entrée prochaine de la Grèce dans le conflit au profit de France-Angleterre.

* * *

Rome—Les Autrichiens coulent bas un sous-marin italien.

* * *

Paris, 19.—Il y a bataille acharnée au nord d'Arras; les Français y font une offensive déterminée; Paris attache beaucoup d'importance à l'issue de la bataille. Les Français s'avancent vers Colmar.

* * *

La Serbie nie qu'elle va faire la paix avec l'Autriche en dehors des Alliés.

* * *

Le bulletin russe rapporte des manœuvres importantes en Galicie, mais n'indique pas de combats sérieux.

* * *

Paris, 21.—Les Français annoncent encore au nord d'Arras, près de Souchez; les Anglais capturent quelques tranchées allemandes au nord de Hoodg.

* * *

L'armée austro-allemande se rapproche de Lemberg, qui paraît en danger. D'après une dépêche de Vienne toute l'armée russe se replie depuis trois heures ce matin, sur toute sa ligne de front.

* * *

Les Anglais coulent un important sous-marin allemand, le U-29.

* * *

Les Italiens réclament une grande victoire à La Plava.

* * *

Paris, 22.—Le bulletin français ne contient rien de saillant. Les allemands transportent des troupes en grand nombre sur le front ouest, et surtout dans la région d'Arras où les Français ont remporté récemment d'importants succès.

* * *

Les allemands bombardent Dunkerke.

* * *

Londres.—La prise de Lemberg par les Allemands paraît imminente. Les Russes se préparent à reconstituer leur ligne plus en arrière.

* * *

Paris.—Les Alliés se préparent à un nouvel assaut dans les Dardanelles.

* * *

Londres—Le "Carisbrook" vaisseau chargé de blé à Montréal en destination de l'Ecosse est coulé bas par les Allemands.

* * *

Les Russes coulent plusieurs bâteaux turcs.

* * *

Paris, 23.—Les Allemands ne peuvent malgré de grands efforts reprendre le terrain qu'ils ont perdu au nord d'Arras. Il y a aussi vifs combats en Champagne. Les Français répondent par leurs batteries à l'artillerie allemande qui bombardait Dunkerke.

* * *

Les Italiens rencontrent maintenant une vive résistance de la part des Autrichiens. Les Autrichiens reçoivent des renforts de la Galicie.

* * *

Les Russes, malgré leur revers, persistent à dire que si Lemberg s'est évacué par eux, ce sera pure manœuvre stratégique ; ils affirment que leur retraite en Galicie a été élaborée par le Grand duc Nicolas après longue préparation.

Les derniers moments

(Suite de la 1ère Page)

lain de l'Hôtel-Dieu, MM. les abbés Beaudin et Bouillon, le père G. Charlebois, O.M.I., et deux religieuses.

Hommages des administrateurs de Montréal

Le bureau des commissaires s'est ajourné, à midi, sur proposition de M. le commissaire Hébert, qui occupait le fauteuil de la présidence, en signe de respect pour le deuil dans lequel se trouve plongée la population française et catholique de cette ville, par la mort de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface.

M. Hébert a exprimé, en quelques mots, que l'administration municipale de Montréal ne saurait rester indifférente à la mort de Mgr Langevin qui fut, au point de vue national et religieux, une personnalité de tout premier plan. Il a rappelé en termes émus, les principales phases de la carrière du grand prélat. Avant la proposition d'ajournement, M. le commissaire a proposé appuyé par M. le commissaire Ainey que l'expression des condoléances de l'administration municipale soit envoyée à la famille de Sa Grandeur et à son auxiliaire, Mgr Béliveau.

BIOGRAPHIE

L'*Action Catholique* a publié une très excellente biographie de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface; nous empruntons à notre confrère cette page complète et faite avec soin :

UNE GRANDE CARRIERE D'APOTRE

Mgr Louis-Philippe-Adelard Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface, était évêque depuis vingt ans et cinq mois.

Il fut élu, le 8 janvier 1895, à la succession du noble et grand Mgr Alexandre-Antonin Taché, O.M.I., deuxième évêque, puis premier archevêque de ce siège métropolitain de l'Ouest canadien, et décédé en 1894, après avoir, un an auparavant, choisi et appelé auprès de lui, en qualité de successeur éventuel, le R. P. L.-P.-A. Langevin, son confrère estimé, à qui il confia la cure de l'église Sainte-Marie, à Winnipeg.

Mgr Langevin fut sacré, dans son église cathédrale de Saint-Boniface, le 19 mars 1895.

Son règne épiscopal, depuis lors, n'a été qu'une suite d'ardents combats, d'incessantes luttes pour la double cause sacrée des intérêts catholiques et de la légitime influence de l'élément français, comme propagateur de la foi catholique, dans l'immense sphère d'action confiée à son zèle dévorant. Appuyée sur les ressources d'une intelligence remarquable, d'une vertu religieuse éprouvée, d'un magnifique talent de parole et d'écrit, d'une vigueur dans l'action et d'une fermeté dans le dessein vraiment hors de l'ordinaire, la carrière du vaillant archevêque dont nous déplorons aujourd'hui la disparition, s'est imposée d'emblée à l'admiration et à la sympathie générales. Et le vide que laisse cette mort ne peut être que très sensible à tous les cœurs religieux et patriotes.

Mgr Langevin avait mérité d'obtenir de l'excellent juge et Père que fut le vénéré Pie X, de sainte mémoire, ce précieux témoignage, qui suffit à consacrer, pour l'histoire et pour le ciel, une vie d'apôtre :—Bene laborati et bene certasti.—Vous avez bien travaillé et bien combattu !

Louis-Philippe-Adelard Langevin naquit à Saint-Isidore, comté de Laprairie, le 23 âoût 1855. Il était fils de feu François-Théophile Langevin, notaire, et de Marie-Paméla Racicot, sœur de Mgr F.-T.-Zotique Racicot, Evêque de Pogla.

Le jeune Langevin, chez qui s'affirmèrent de bonne heure les dons brillants de l'intelligence, qui devaient rendre si féconde et marquante son existence relativement brève, poursuivit le cours de ses études classiques au Petit Séminaire de Montréal, sous la direction des Messieurs de Saint-Sulpice. Il y eut comme compagons de classe S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, feu l'honorable F.-D. Monk, ministre dans le cabinet fédéral, feu M. le juge Beaudin, aux funérailles de qui il assistait, il y a neuf jours, et quelques autres notabilités du monde ecclésiastique ou laïque canadien.

Après avoir commencé au Grand Séminaire de Montréal, les études théologiques vers lesquelles son âme brûlant du désir de servir le Christ l'avait tout naturellement orienté, l'abbé Langevin continua ses études chez les RR. PP. Jésuites du Collège Sainte-Marie, à Montréal. Il alla les parfaire à Rome, d'où il rapporta le titre de docteur en Droit canonique.

Revenu au pays, il entrait, en 1881, dans l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, où il était élevé au sacerdoce en 1882, par Mgr Fabre, alors évêque, depuis archevêque de Montréal, et le même qui devait, après treize ans, donner à ce jeune prêtre l'onction épiscopale.

Pendant trois années, le R. P. Langevin fut missionnaire, en résidence à Saint-Pierre de Montréal. En 1885, il devenait professeur de Théologie à l'Université d'Ottawa, et vice-doyen de cette Faculté, poste d'honneur et de responsabilité, qu'il occupa, pendant huit ans, avec un entier succès, commençant dès lors à se créer chez ses élèves et chez tous ceux qui vinrent en contact avec lui, cette enviable réputation de meneur d'hommes, d'apôtre vigoureux et sûr, dont l'auréole ne devait plus cesser de grandir, autour de son large front d'héroïque soldat du Christ.

En 1893, le vénérable Mgr Taché, qui s'y connaissait en hommes, et dont la belle et forte vieillesse ne laissait pas que de se préoccuper du choix à faire pour la lourde succession que ne pouvait manquer d'être celle de la houlette, à Saint-Boniface, vu les malheurs des temps, obtint enfin des supérieurs de sa Congrégation, de qui il l'avait longuement sollicitée, la collaboration du R. P. Langevin à ses travaux apostoliques.

Celui qui allait devenir le troisième évêque et deuxième archevêque de Saint-Boniface — hélas ! plus tôt qu'il ne l'avait appréhendé — avait alors 38 ans à peine. Il fut nommé supérieur de la Province des Oblats, à Saint-Boniface, en même temps que curé de Sainte-Marie de Winnipeg. Dès ce moment, il commença à prendre sur ses épaules une part considérable du fardeau que représentaient les labeurs administratifs et les soucis pastoraux du noble vieillard qui était alors le métropolitain de toute l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien.

Son aide fut surtout précieuse au grand archevêque Mgr Taché, dans la poursuite des discussions et des négociations qu'entraînait l'épineuse question des Ecoles manitobaines, laquelle traversait alors sa crise la plus aigue.

Et dix-huit mois plus tard, quand l'honorable mais écrasante succession de Mgr Taché lui échut complètement, par mandat du Saint-Siège, en plein cœur de la bataille pour les droits catholiques au Manitoba, Mgr Langevin était déjà aguerri, éprouvé, capable de se montrer, du jour au lendemain, l'intrépide et clairvoyant champion de la cause sainte, tel qu'il n'a pas cessé d'être, durant toute la double décade où il a conduit la lutte sans jamais faiblir.

Il avait pris pour devise de son épiscopat, comme un mot d'ordre légué par son vénéré prédécesseur, cette brève sentence : *Depositum custodi !* —Garde le dépôt ! Et de partout viendra le témoignage unanime qu'il y fut magnifiquement fidèle. Il fit sienne la fière déclaration de Mgr Taché : —"Une question n'est jamais réglée tant qu'elle ne l'est point selon la justice." Et tout en conformant sa conduite généreusement, avec une déférence pieuse et fidèle, aux instructions venues du Saint-Siège, qui l'autorisait à accepter, comme des à comptes, les adoucissements partiels et palliatifs temporaires que des pouvoirs publics jaloux, ou non suffisamment énergiques, voulaient bien consentir à la situation d'injustice flagrante faite aux catholiques manitobains, le grand archevêque que pleure, à juste titre, la race française, n'a jamais cessé de revendiquer la plénitude des droits de ses ouailles.

Sans doute, il n'aura pas vu, sur terre, le triomphe définitif de ses vigoureuses et incessantes revendications, mais l'histoire seule saura dire dans quelle large mesure sa vaillance inéluctable a contribué à rendre tolérable un régime d'opression, combien d'injustices de plus elle a suffi à écarter, et de quels légitimes espoirs pour l'avenir sa vie toute vouée au combat et prématurément usée par l'angoisse aura été le gage salutaire.

Avec la question des Ecoles manitobaines et des libertés catholiques dans l'Ouest en général s'identifie presqu'entièrement la carrière épiscopale de Mgr L.-P.-A. Langevin. Ce problème troublant, si complexe et si obsédant, fut loin, toutefois, d'absorber toutes les énergies de ce noble cœur, de cette grande âme haute et forte. A ces vingt années d'épiscopat, si remplies et si fertiles, l'Eglise catholique, dans l'Ouest, sera redevable de merveilleux développements, qui illustreront à jamais la mémoire du magnanime disparu. Multiplication des paroisses au Manitoba et en Saskatchewan, dans sa juridiction épiscopale ; floraison magnifique des institutions religieuses, anciennes ou nouvelles, sous son impulsion généreuse; construction de la superbe cathédrale de Saint-Boniface, qui se dresse, par ses soins, à l'orée des immenses plaines de l'Ouest, comme un monument imposant de la foi catholique et un phare dont les feux bienfaisants dirigent et vivifient les nombreux nouveaux venus en ces régions d'abondance ; création de nouveaux sièges épiscopaux, à Prince-Albert, à Régina, à Calgary, avec, comme couronnement, l'établissement d'une nouvelle province ecclésiastique à Edmonton : en faut-il davantage,—et nous ne signalons, au courant de la plume, que les œuvres les plus marquantes de cet épiscopat particulièrement fécond —pour assurer à Mgr L.-P.-A. Langevin une place d'honneur dans la galerie imposante des plus grandes figures épiscopales du Canada français, un souvenir durable et ému dans la mémoire de ses compatriotes et coréligionnaires reconnaissants ?

A tout ce labeur énorme, pendant dix-huit années, il voulut suffire seul au premier rang. Ce n'est qu'aux premières atteintes du mal fatal, qui devait nécessairement résulter de cette prodigalité sans réserve à dépenser, pour Dieu et la patrie, les ressources d'une vigoureuse constitution, qu'il songea à demander de l'aide, à son tour. Et la paternelle sollicitude de Rome voulut bien, en 1913, lui accorder la grande joie et le puissant réconfort d'obtenir, comme collaborateur attitré, en qualité d'auxiliaire, le candidat de son choix, S. G. Mgr Arthur Béliveau, depuis longtemps attaché à la maison épiscopale de Saint-Boniface, et que le digne archevêque fut si heureux de consacrer, de sa main paternelle, en août 1913.

A l'Auxiliaire si péniblement éprouvé, aujourd'hui; au fils pieux dont nous savons l'âme plongée, en cette heure cruelle, dans l'amertume de la douleur profonde, nous osons offrir, comme à toute la famille spirituelle et temporelle du très regretté Mgr Langevin, l'hommage de nos condoléances les plus vivement senties.

En même temps que l'*Action Catholique*, nous en avons l'intime conviction, c'est toute la race française d'Amérique qui s'incline profondément, avec ceux qui lui tenaient plus directement par le cœur, sur le cercueil d'un grand évêque, d'un patriote sublime, afin d'exprimer toute son admiration et d'implorer, du même coup, la clémence du Ciel !

SAINT-BONIFACE OFFICIEL

La résolution suivante adoptée par le Conseil de la Cité de Saint-Boniface à sa dernière séance, tenue le 21 courant :

"Que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a appris avec une profonde douleur la mort de Sa Grandeur Monseigneur Langevin, O.M.I., et pris la famille du regretté Archevêque ainsi que les membres de son ciergé d'agréer l'expression de sa plus profonde sympathie."

Les Canadiens-français d'Edmonton et Mgr Langevin

L'Hon. Wilfrid Gariépy, qui avait été chargé de représenter le gouvernement de l'Alberta aux funérailles de Mgr Langevin a aussi apporté à Saint-Boniface les condoléances des Canadiens-français d'Edmonton.

L'honorable ministre, étant à Winnipeg, a aussi reçu de nos compatriotes de l'Alberta les télégrammes suivants :

"Occasion deuil qui frappe province de l'Ouest et Eglise Canada je propose, secondé par Président Dr Joseph Boulanger, condoléances, assemblée Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton réunie dans salle paroissiale de l'Immaculée Conception, envoyées à honorable Wilfrid Gariépy pour remettre à Monseigneur Béliveau, évêque auxiliaire de Saint-Boniface, pour témoigner regrets grand disparu des Canadiens-français catholiques de l'Alberta.—H. Bélanger, prêtre, vicaire."

Un autre message d'Edmonton, disait :

La Société St-Jean-Baptiste a célébré la fête nationale dimanche. Assistance nombreuse; grand'messe suivie de banquet et concert-promenade. Toute la région environnante représentée par délégués; température splendide; télégramme de fraternité de la part du cardinal Bégin; distribution de sucre d'érable. Abbé Bélanger présenta résolution de condoléances à l'occasion du décès de Mgr Langevin. Nombreux discours patriotiques par Dr Boulanger, échevin Picard, J. L. Côté, M.P.P., Lucien Dubuc, Pères Adam, Ethier et Chevigny, MM. Madore, Giroux, Chartier, Tessier, Thibault.

Le 24 juin, parade dans l'après-midi et assemblée au collège des RR. PP. Jésuites; feu d'artifice.—Dr Jos. Boulanger.

Après les Funérailles

Après les funérailles, mardi midi, il y eut à la Maison Vicariale des Sœurs Grises, dîner du clergé *à la vénérée mémoire du vaillant et intrépide apôtre de la foi et de la langue française.*

La Presse et Mgr Langevin

(*L'Evénement*)

Son patriotisme militant ne fut pas partout compris. Il fut en butte aux attaques de ses ennemis naturels et, parfois, de ceux qui auraient dû se montrer ses fidèles auxiliaires. Comme la plupart des héros, il fut blessé douloureusement et il n'est pas très certain qu'il ne soit mort de sa blessure.

La Providence l'enlève à l'affection de ses ouailles et à la vénération de tous ses compatriotes, au moment même où la persécution menace de renaître sur les bords de la Rivière-Rouge. Est-ce pour lui épargner de nouvelles douleurs ou pour susciter de nobles exemples, l'avenir le dira bientôt.

* * *

(*Patriote de l'Ouest*)

Les œuvres du diocèse de Saint-Boniface sont le monument de ses vingt années d'épiscopat dont on appréciera mieux encore l'incomparable valeur avec le recul du temps e tle développement d'idées fécondes dont il fut l'initiateur, l'inspirateur ou le soutien dévoué.

* * *

(*La Presse*)

L'archevêque de Saint-Boniface est mort à un âge relativement jeune. Mais ceux qui l'ont connu intimement savent que sous des dehors énergiques il cachait une constitution frêle, sensible et maladive, que la question scolaire manitobaine a tôt fait de ruiner. L'injustice dont nos compatriotes catholiques du Manitoba ont souffert depuis 1890 a mis au cœur du regretté prélat une blessure vive et toujours saignante qui a certainement précipité sa fin et qui éteint parmi nous un foyer de foi et de patriotisme qu'il sera difficile de rallumer.

* * *

(*Le Canada*)

Apôtre dun zèle infatigable et d'un dévouement personnel inlassable, le prélat défunt avait apporté à sa tâche évangélique des qualités e tdes vertus dont le souvenir subsiste après sa mort.

Cité de St. Boniface

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira un canal d'égout souterrain sur l'avenue Provencher, de la rue Cartier à la rue McTavish au coût approximatif de $1355.00.

La Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égal au coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur la partie de la rue ou l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage, suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où sera construit ce canal d'égout une somme de $2.50 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, à laquelle somme sera ajouté le coût de chaque connexion qui sera construite, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquième en valeur de la dite propriété, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter ces travaux et à prélever les taxes de frontage ci-haut mentionnées.

Par ordre,
J. B. COTE,
Greffier.

Saint-Boniface, le 23 juin, 1915.

Chez Nous ET autour de Nous

M. C. H. Royal, avocat, dont la santé était languissante depuis quelques mois, est soudainement devenu gravement malade. Sa famille et ses amis sont très inquiets sur son état.

L'enregistrement personnel des électeurs de la Cité de Saint-Boniface aura lieu les 28, 29 et 30 juin.

L'Hon. sénateur LaRivière est arrivé de Montréal samedi matin, en compagnie de NN. SS. Bruchési et Charlebois. Il a devancé son voyage de quelques jours afin de faire cortège à la dépouille mortelle de Mgr l'Archevêque.

Demain matin, à 9 heures, aura lieu à la cathédrale la messe de *Requiem* demandée par la Société St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface pour le repos de l'âme de Mgr l'Archevêque.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou a acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

A l'occasion du Congrès Eucharistique qui aura lieu à Montréal entre le 13 et le 16 juillet, le C.P.R. mettra en vente des billets système-certificat pour le prix d'un passage simple, aller et retour. Pour plus amples renseignements adressez-vous à J. C. Marcoux, agent du C.P.R., 64 avenue Provencher. Tel. M 4855 au bureau et M 4671 résidence.

PEINTURES A 10 cts. LE GALLON.—Apprenez comment faire chez vous de bonne peintures pour 10 cts. ou moins au gallon. Instructions comment faire la peinture au lait, à la chaux, couperose, vitriol, sel alum, etc., etc. Ces peintures se préparent sans huile ou plomb. Brochurette et instructions (en français) envoyé pour 10 cts. Adressez :
THE LAMBERT PRINTERY,
34 Greenville, N.H.

TERRE A VENDRE A BAS PRIX—Vingt-quatre subdivisions de bon terrain à vendre près de Winnipeg à $30.00 (trente piastres) de l'acre. Adressez à J. H. Stanger & Co., Lockport, Man. Pas d'agents. 33-36

Excursions d'été sur le C.P.R. Billets bons pour 60 jours: Montréal $55.00; Québec $60.00; par les Lacs $9.00 de plus. Pour vos billets, adressez-vous à J. C. Marcoux, agent canadien-français du C.P.R., bureau, 64 avenue Provencher, St-Boniface; téléphone Main 4855; résidence Main 4671.

Egaré.—Un enfant de 3 ans, (petit garçon), s'est égaré dans le bois le 9 mai dernier, ici à Broad-Valley, vers les 11 heures de l'avant-midi. Si quelqu'un l'a trouvé, nous avertir au plus tôt.
33 ANDVIJ KUJAN.

Café Commercial—Repas à toutes heures. Fruits et Pâtisseries de première classe. Tabacs, cigares, cigarettes, crême à la glace. Pet. Gaudes, propriétaire, No. 493 rue DesMeurons, Saint-Boniface.

A vendre: 3 chevaux et 3 voitures. S'adresser à L. J. Collin, 13 avenue Provencher, St-Boniface. 29.

Maison à louer, sur la rue Provencher, no 39. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. 26.



Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe "Tender for Combined School and Teacher's Residence, on the Indian Reserve, at Fairford, Man.," seront reçues jusqu'à midi le 15ème jour de Juillet prochain.

Les plans et les devis pourront être vus au bureau de poste à Fairford, Man., aussi aux bureaux des sauvages, au Portage la Prairie et à Winnipeg, au bureau de l'inspecteur S. J. Jackson, Stonewall, Man., aussi en s'adressant au Département à Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte au montant de dix p.c. de la somme totale de la soumission, payable à l'ordre du soussigné, lequel sera retenu comme garantie et confisqué dans le cas ou la ou les personnes soumissionnant refuserait de signer le contrat, ou négligerait d'achever les travaux selon les conditions du contrat.

La bâtisse devra être achevée pour le 1er jour de décembre 1915.

La plus basse ni aucune, autre soumission sera nécessairement acceptée.

DUNCAN SCOTT,
Député surintendant général des Affaires Indiennes.

Ottawa, 12 juin, 1915. 34-35

REGISTRATION OF VOTERS St. Boniface

Public notice is hereby given that, pursuant to "The Manitoba Election Act," it has been determined to make and revise a list of Electors for Polling Divisions numbered 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 and 10 of the Electoral Division of ST. BONIFACE. The limits and extent of each registration district, the name of the person appointed to act as registration clerk in each of such registration districts, and the place at which applications for registration of electors will be received, are as follows, that is to say :—

REGISTRATION DISTRICT No. 1, consisting of that portion bounded on the north by the city limits; on the west by the Red and Seine rivers; on the south by Yonville road; and on the east by Plessis road; registration clerk, Rosario Prince; place of registration, at the house of Joseph Dubreuil, near the corner of Provencher and Lafleche streets.

REGISTRATION DISTRICT No. 2, consisting of that portion bounded on the north and west by the Red river; on the south by the lane between LaVerendrye and Notre Dame avenues, and on the east by the Seine river; registration clerk, Joseph Lamontagne; place of registration, at the house of Napoleon Leveque, 110 LaVerendrye avenue.

REGISTRATION DISTRICT No. 3, consisting of that portion bounded on the north by the lane between Notre Dame and LaVerendrye avenues; on the west by the Red river; on the south by Provencher avenue, and on the east by the Seine river; registration clerk, C. F. Degagne; place of registration, at or near the corner of St. Joseph and Dumoulin streets.

REGISTRATION DISTRICT No. 4, consisting of that portion bounded on the north by Provencher avenue, on the west by the Red river; on the south by the production westerly of Despins street and Hamel avenue; and on the east by St. Jean Baptiste street; registration clerk, Napoleon Taillefer; place of registration, at or near 464 Langevin street.

REGISTRATION DISTRICT No. 5, consisting of that portion bounded on the north by Provencher avenue; on the south by Hamel avenue and Deschambault street; on the west by St. Jean Baptiste street, and on the east by the Seine river; registration clerk, C. Guilbault; place of registration at the corner of DesMeurons and Cathedral streets.

REGISTRATION DISTRICT No. 6, consisting of that portion bounded on the north by Hamel avenue; on the south by Victoria, St. Jean Baptiste and Bertrand streets to C.N.R. track; on the west by the Red river, and on the east by the Seine river; registration clerk, Georges Degagne; place of registration, at or near 17 Ritchot street.

REGISTRATION DISTRICT, No. 7, consisting of that portion bounded on the north by the production westerly of Despins, Aulneau and Hamel streets and Victoria, DesMeurons and Deschambault streets; on the south by Victoria, St. Jean Baptiste and Bertrand streets; on the west by Tache avenue, and on the east by Langevin street; registration clerk, C. Stalker; place of registration, at 119 Marion street.

REGISTRATION DISTRICT No. 8, consisting of that portion bounded on the north by Victoria, St. Jean Baptiste and Bertrand streets; on the south by Marion avenue; on the west by Langevin street, and on the east by the Seine river; registration clerk, Chas. Metcalfe; place of registration, at or near the corner of DesMeurons and Marion streets.

REGISTRATION DISTRICT No. 9, consisting of that portion bounded on the north by Marion avenue; on the south by Eugenie street; on the west by Tache avenue; and on the east by DesMeurons street; registration clerk, C. Stewart; place of registration, at 89 Horace street.

REGISTRATION DISTRICT No. 10, consisting of that portion bounded on the north by Marion avenue; on the south by the Red river; on the west by the Red river, and on the east by Tache avenue; registration clerk, F. H. Campbell; place of registration, at the house of J. Dagg, 191 Lorne avenue.

REGISTRATION DISTRICT No. 11, consisting of that portion bounded on the north by Eugenie street; on the south by Oak avenue and Dubuc street; on the west by Tache avenue, and on the east by DesMeurons street; registration clerk, John Watson ; place of registration, at or near 84 Kitson street.

REGISTRATION DISTRICT No. 12, consisting of that portion bounded on the north by Marion avenue; on the south by the city limits; on the west by DesMeurons street, and on the east by the Seine river; registration clerk, G. R. Vendome; place of registration, at or near the corner of Dubuc and DesMeurons streets.

REGISTRATION DISTRICT No. 13, consisting of that portion bounded on the north by Oak avenue and Dubuc street; on the south by the Red river and city limits; on the west by Tache avenue, and on the east by DesMeurons street; registration clerk, William Farquhar; place of registration, at 223 St. Mary's road.

The dates on and the hours between which registration clerks will sit in the respective registration districts to receive the applications of electors will be :

MONDAY, TUESDAY, WEDNESDAY
June 28, 29, 30

1915, between the hours of 9 o'clock in the morning until 10 o'clock in the evening, with intermissions from 1 o'clock p.m. to 2.30 o'clock p.m. and from 6 o'clock to 7.30 o'clock p.m. On Friday, July 2, 1915, the registration clerks will attend at their respective places of registration, between the hours of 10 o'clock in the morning and 12 o'clock noon and from 2 o'clock to 4 o'clock in the afternoon, for the purpose of receiving objections to the retention of any name or names registered.

A COURT OF REVISION will be held on FRIDAY, JULY 9th, 1915, in the CITY HALL, ST. BONIFACE, commencing 10 o'clock in the morning, with an intermission at noon, to hear and determine any or all objections against the retention of any name or names on the list of electors, and the adding of any name or names to such lists refused registration by registration clerks. HON. L. A. PRUD'HOMME, Judge, will preside at said court of revision.

Dated at the Office of the Provincial Secretary, this Eighteenth day of June, 1915.

J. W. ARMSTRONG,
Provincial Secretary.